

## Message du Conseil d'Etat à l'occasion de la commémoration de l'indépendance neuchâteloise, le 1<sup>er</sup> mars 2015

---

167 années. L'Indépendance. L'adieu à la Prusse. Une population soudée, solidaire, qui prend le château, symbole du pouvoir. Dans tout le canton, une envie, une volonté: faire triompher les valeurs républicaines qui caractérisent un peuple libre. Ces valeurs sont toujours les nôtres.

Savoir-faire, innovation, créativité, combativité sont des qualités héritées des Neuchâtelois de 1848. Elles constituent aujourd'hui une force inouïe et contribuent au rayonnement du canton. Il faut davantage en prendre conscience. Regarder en avant. Porter loin le regard.

Recevant récemment ses homologues zurichois, le Conseil d'Etat a choisi de les sensibiliser aux richesses, mais aussi aux espoirs du canton. Visite d'une manufacture horlogère, de renommée mondiale, proche de l'aéroport des Eplatures. Repas dans la ferme des Maillard, au cœur des Montagnes neuchâteloises. Déplacement au bord du lac pour la découverte du centre de recherche d'une entreprise internationale... par les transports en commun! Un périple qui rappelle celui du 1<sup>er</sup> mars 1848, le choc de Chambrelieu en sus.

Dans son Programme de législature, le gouvernement a affirmé sa volonté de faire de Neuchâtel un seul espace, inclus dans des espaces plus vastes. Cohérent à l'intérieur, connecté sur l'extérieur. Pour y parvenir, le Conseil d'Etat mettra toute son énergie en faveur d'un système de mobilité qui relie les régions, les différents pôles, par la route, par le rail.

Et au final, un canton uni et fort. Notre canton.

Vive la République et Canton de Neuchâtel!

**Alain Ribaux**

*Président, chef du Département  
de la justice, de la sécurité  
et de la culture*

**Monika Maire-Hefti**

*Vice-présidente, cheffe du Département  
de l'éducation et de la famille*

**Laurent Kurth**

*Chef du Département des finances  
et de la santé*

**Jean-Nathanaël  
Karakash**

*Chef du Département de  
l'économie et de l'action sociale*

**Laurent Favre**

*Chef du Département du développement  
territorial et de l'environnement*

**Séverine Despland**

*Chancelière d'Etat*

Neuchâtel, 28 février 2015